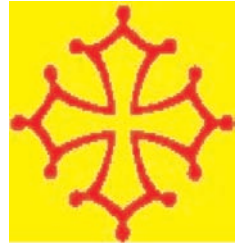


"Quoi de plus agréable que de rire aux dépens d'un ennemi ?"

Sophocle



Numéro 51



SPECIAL ...

Si, jusqu'à présent vous aviez échappé à la grippe A, il ne faisait pas bon être au CTPS DR de ce jeudi 17 décembre ...A l'ordre du jour, si on peut appeler cela comme ça, il y avait 22 pages à propos de la grippe A et 2 pages sur les restructurations, de quoi s'interroger sur les motivations qui peuvent pousser à un tel déséquilibre, à une telle négation d'un quelconque intérêt pour les agents ...

Car sachez le, aujourd'hui en douane, vous avez beaucoup plus de «chance» d'être restructuré que d'attraper la grippe H1N1 ...

Ce gafian sera donc, vous l'aurez compris, un peu spécial. D'une part c'est le dernier de l'année, vous nous permettrez donc de vous souhaiter un ...



Sommaire :

- Page 1 : Edito par J. Durand.
- Page 2 : Déclaration liminaire CTPS/DR
- Page 3 : Compte-rendu CAPL.
- Page 4 : Compte-rendu CTPS/DI.
- Page 5 : Suite et fin du CR DI et compte-rendu CTPS/DR
- Page 6 : Extrait discours ouverture de B. Thibaut

à tous, d'autre part vous y trouverez toute une série de compte-rendu suite aux récentes et nombreuses réunions qui ont eu lieu ces derniers temps.

**Bonne lecture,
bonnes fêtes de fin d'année
et à l'année prochaine ...**

Monsieur le président,

Nous voilà une fois de plus réunis pour entériner les restructurations imposées par notre gouvernement.

A l'ordre du jour 9 points:

Les deux et troisième points traitent de la grippe A, les trois points suivants des réformes VITI/CI (sur lesquels nous allons plus particulièrement revenir), puis la modification des horaires des centres VITI d'application déjà immédiate depuis le 5 juin (!) et enfin entériner officiellement la transformation de la BHR.

Revenons-en au débat de fond :

Nous avons caressé le doux rêve que nous aurions enfin tous les documents nécessaires à la préparation de ce CTPS comme le décret du 28 avril 1982 vous y contraint pourtant et que vous alliez donc pouvoir nous expliquer votre réforme et vos choix sur la base d'une étude chiffrée, d'un raisonnement nourri d'une savante analyse des tâches qui incombent aux services VITI/VICI.

Rien de tout cela, 22 pages concernent la grippe A et... 2 pages et demi concernent les restructurations....et encore aucune analyse chiffrée.

Pire, vous nous renvoyez à un groupe de travail du 27 octobre dernier, purement administratif, dont le compte rendu très sommaire nous apprend ceci :

« les chiffres fournis par le secrétariat général ne sont pas suffisants pour déterminer la charge de travail et les modalités de transfert des activités CI » et « les éléments suivants sont à préparer pour la prochaine rencontre du groupe de travail: nombre d'adhérents, superficie, surfaces, nombre d'EA, cave COOP , négociants.... » et j'en passe, soit 15 points fondamentaux préalables à toute discussion et dialogue social.

Que doit-on en penser?

Que la grippe A vous intéresse 10 fois plus que les réformes VITI/CI ?

Que vous supprimez des sites VITI/CI, en créez d'autres sans avoir de données chiffrées précises ou fiables sur la charge de travail des services ?

Que vous avez embarqué les VITI/CI de la première région viticole française, en pleine crise, dans une réforme du dédouanement qui ne la concernait pas, à la hâte, sans véritable projet autre que la réduction des effectifs globaux ?

Vous aviez dit « il faut laisser le temps au temps »

Mais cela fait déjà un temps certain ...

Et toujours rien, le vide, le néant.....

Il fut une époque en Douane, nous vous l'assurons, où quand notre administration mettait en place une réforme, elle était cadrée : Groupe de travail syndical, cadrage, note de service...BOD le cas échéant... et malgré nos positions respectives, un échange même parfois vif pouvait s'instaurer.

Ici rien. Que des incertitudes.... et partout des agents qui doutent, ne peuvent plus recevoir correctement le public, doivent se débrouiller pour tout en pleine restructuration viticole, des agents qui en ont assez de cette situation anormale.

Aussi monsieur le président, nous vous demandons sereinement, comme votre propre groupe de travail administratif l'a exprimé, que soit communiquée une étude de l'environnement CI/VITI chiffrée, une estimation de la charge de travail documentée, des propositions claires de structuration des centres VICI.

Nous vous demandons le simple respect de l'Art. 10 du règlement intérieur des CTPS.

En conséquence, c'est légitimement que nous exigeons le retrait des points 4 à 6 (qui sont liés) de l'ordre du jour, et que nous vous demandons la reconvoque d'un nouveau CTPS à la date et dans les délais qui vous conviendront pour rassembler les documents de base minimum qui seront enfin le point de départ d'une discussion sérieuse. L'enjeu en vaut la peine, tous nos collègues sur le terrain l'attendent.

Les représentants du SNAD CGT

M.A. Chaldoreille, E. Bernabé, G. Larouquette et Ph. Simon

Le compte-rendu est en page 5 ...

Ces CAPL concernaient la formation des tableaux de mutation.

Avant de commencer la séance, la CGT fait remarquer l'absence de représentant de l'Administration de la DR de Perpignan et pose la question à savoir s'il s'agit d'un désintéressement de la part de la hiérarchie?

CAPL n°1 (catégorie A)

- 8 demandes initiales ont été faites.
- 3 radiations partielles ont été enregistrées.
- 5 changements de branche ont été demandés.

Pour les postes à profil 5 avis favorables ont été donnés.

Vote:
Administration : pour
Solidaire: pour

CAPL n°2: CP

Le procès verbal du 15/09/09 a été adopté à l'unanimité.

- 17 demandes initiales ont été faites:
 - 4 sur la DR de Montpellier
 - 13 sur la DR de Perpignan

- 3 radiations totales ont été enregistrées,
- 4 radiations partielles
- 5 changements de branche ont été demandés de CO en SURV
- 2 demandes conjointes

Pour les postes à profil 5 demandes ont été faites et une a reçu un avis défavorable.

Le SNADCGT a interrogé le Directeur Interrégional sur le motif de l'avis défavorable. « Sans en arriver à une grand messe comme CAP 2012, on peut quand même donner plus d'information à l'agent!! »

La question est restée sans réponse du fait de l'absence d'un représentant de la DR de Perpignan.

Vote:
Administration: pour
CGT et Solidaires: contre

CAPL: C1

Le procès verbal du 15/09/09 a été adopté à l'unanimité.

- 12 demandes initiales ont été faites: -
 - 9 sur la DR de Montpellier
 - 3 sur la DR de Perpignan

- 2 radiations totales ont été enregistrées,
- 3 radiations partielles
- 4 changements de branche ont été demandés de CO en SURV
- 1 rapprochement de conjoints.

Le SNADCGT soulève le problème de Port la Nouvelle qui doit fermer très prochainement, afin que les agents ne soient pas lésés en cas de demandes de mutations.

Vote:
Administration: pour
Les organisations syndicales: pour

CAPL: C2

Le procès verbal du 15/09/09 a été adopté à l'unanimité.

- 17 demandes initiales ont été faites: -
 - 3 sur la DR de Montpellier
 - 14 sur la DR de Perpignan

- 3 radiations partielles
- 4 changements de branche ont été demandés: 2 CO en SURV
- 2 SURV en CO
- 2 demandes conjointes
- 1 rapprochement de conjoints.

Pour les postes à profil, 1 a été demandé sur la DR de Montpellier et 3 sur la DR de Perpignan

Vote:
Administration : pour
FO : pour
CGT, SOLIDAIRES et CFDT : contre

CAPL n°3: ACP1

Le procès verbal du 17/09/09 a été adopté à l'unanimité.

- 19 demandes initiales ont été faites:
 - 10 sur la DR de Montpellier
 - 9 sur la DR de Perpignan
- 6 radiations totales ont été enregistrées,
- 3 radiations partielles
- 4 changements de branche ont été demandés de SURV en CO.

Pour les postes à profil 3 ont été demandés

Vote :
Administration: pour
CGT : contre

CAPL: ACP2

Le procès verbal du 17/09/09 a été adopté à l'unanimité.

- 1 demande de spécialiste a été faite
- 17 demandes initiales ont été faites: 6 sur la DR de Montpellier et 11 sur la DR de Perpignan

- 2 radiations totales ont été enregistrées,
- 1 radiation partielle
- 6 changements de branche ont été demandée: 3 de SURV en CO et 3 de CO en SURV

Pour les postes à profil 4 ont été demandés

Vote:
Administration: pour
CGT et UNSA: contre

CAPL: AC1

Le procès verbal du 17/09/09 a été adopté à l'unanimité.

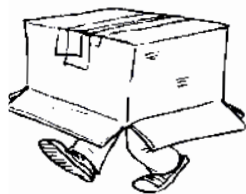
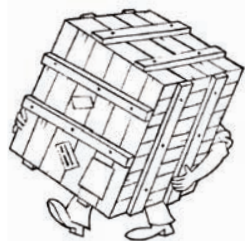
- 8 demandes initiales ont été faites: 1 sur la DR de Montpellier et 7 sur la DR de Perpignan

- 1 radiation partielle
- Pas de changement de branche demandé.
- 2 rapprochements de conjoints
- 1 poste à profil a été sollicité pour la Guyane

Vote :
Administration : pour
Les Organisations syndicales : pour

LeSNADCGT s'explique sur le fait qu'elle ait voté contre certaines formations de tableaux de mutations:

Les postes à profil concernant la Guyane n'étant pas considérés par le SNADCGT comme des postes à profil en tant que tel, par contre nous sommes contre le recrutement sur certains postes qui ne respecte pas les règles de mutations normales.



Glose toujours

Retenez le mot de la journée « Glose », au sens figuré, pour paraphraser une expression de notre DR. Nous retiendrons plutôt à son sens propre « explication qui éclaire le sens d'un texte » qu'une fois de plus nous aurions trouvé bien plus indiquée...

Compte rendu du CTPS DI du 08.12.2009

Questions immobilières

Les OS ont exposé au DI leurs plus vives interrogations quant à la ligne directrice et à la méthode de communication choisies en matière d'orientation immobilière.

Il a été, à nouveau reproché au DI et au DR le défaut d'information des OS et la pratique du fait accompli en

la matière, ne laissant place au dialogue social que pour le choix des couleurs ou l'emplacement d'un store

...
Ainsi, si vous aviez aimé les articles du midi-libre informant « prématurément » les agents du choix d'un futur site viti à Béziers, voici que des bruits de création d'un musée de la marine au 27 quai aspirant Herbert à Sète fusent ça et là...

Réponse du DI et du DR: la douane doit être au plus près l'activité, donc sur le port de Sète à terme; cependant aucun projet concret n'existe pour le moment.

La CGT a immédiatement apporté dans le débat la question des logements de la Masse dont l'existence, sauf à créer un casus belli, ne saurait à cette occasion être remise en cause !

Concernant les projets déjà annoncés, il se précise des retards concernant Béziers et Montpellier (Viti) ayant essentiellement pour cause la nouvelle organisation de l'état pour l'immobilier autour de France Domaine et la nouvelle règle des 12 m²par agent (Montpellier). Ces projets ne seraient désormais réalisables que vers l'été prochain.

Sur la gestion domaniale le DR de Perpignan a notamment précisé une des tendances actuelles qui vise à regrouper les administrations dans de grands pôles administratifs, risque qui a bien failli se réaliser à Perpignan.

Perpignan toujours et Porta en Particulier où il ressort une conception presque calamiteuse des nouveaux bâtiments (toits plats en zone fortement neigeuse) et des problèmes de signalisation et de sécurité graves. Et pour finir sur ce point, l'évolution des bâtiments de la DR/DI de Montpellier avec (comme quoi c'était bien possible) l'aménagement de l'ex appartement du RR en bureau du DR et services rattachés ainsi que l'aménagement (enfin) d'un local syndical dans l'ancienne « orangerie » (ex local de stockage du TSI). Le calendrier de réalisation est fixé impérativement avant l'été pour cause de début des travaux de la ligne 3 du tramway.

Approbation du PV du précédent CTPS et du règlement intérieur:

Sujet très technique où il a été pris en compte partiellement par le DI, après avis de la DG, des modifications demandées par la CGT sauf en matière de convocation des suppléants (simple info) et de communication des documents de travail avec la convocation (toujours délai de 8 jours avant la CTPS, délai d'ailleurs rarement respecté en pratique par l'administration jusqu'à présent...)

La CGT a saisi le président de séance sur la question des droits syndicaux pour en demander une clarification et une application uniforme sur la DI. Cette question devra faire l'objet d'un examen spécifique (groupe de travail?) et d'une note de service



Nous avons trouvé une solution très innovante, mais nous cherchons encore le problème que cela résoud.

Bilan des plans de performance 2008 et 2009 :

Le DI a apporté ses félicitations quant aux résultats obtenus en Surv, notamment à Montpellier. Seuls les objectifs en matière de tabacs n'ont pas été atteints mais avec des raisons objectives reconnues (détournement de trafic...). Il a été fait observer au passage que les résultats surv. ont une incidence directe sur les effectifs alloués ou maintenus (ils seront donc pris dans d'autres DI...) , à l'inverse les effectifs OPCO ne sont pas pour l'instant liés aux objectifs (pour l'instant...). Questionné sur l'avenir, Monsieur BAR nous a annoncé que 2010 allait voir un plan d'action spécial tabacs mis en place.

Par ailleurs, la logique du tout autoroute évoluerait au profit d'une plus grande initiative laissée aux personnels, pourvu que toute action soit coordonnée (à vérifier notamment dans la DR de Montpellier). Il semblerait que le discours ait changé. L'axe autoroutier est un couloir, et les côtés sont à contrôler. Pour nos dirigeants, la clef du succès en matière de LCF est l'augmentation du taux d'imprévisibilité des services. Pour cela, la couverture espace temps existera toujours, mais de façon beaucoup moins rigide, pour ne pas dire plus intelligente qu'avant.

Interrogé par la CGT sur les résultats OPCO le DI a apporté également des félicitations aux services concernés.

Après avoir marqué son opposition totale à la logique des indicateurs de performance, le SNAD CGT a également interpellé le DI et les DR quant à la logique absurde qui a présidé à la définition des montants des objectifs chiffrés (importants) en OPCO. En effet, dans le même temps les contrôles « douane » des sociétés « auditées » sont « interdits »

tout au moins à Montpellier, les droits de douane stagnent à un niveau bas, le tissu industriel est faible, les CI essentiellement portés sur le régime fiscal des vins (3,45 €/hl) est complexe à aborder dans le climat actuel et la TGAP s'essouffle ?

Il a été clairement demandé si dans ce contexte le délire des objectifs à la hausse allait se poursuivre:

En réponse il apparaît en surveillance une légère augmentation (sauf en matière de cigarettes), par contre en OPCO après avoir annoncé le maintien à 30 000 € par enquête (niveau déjà très élevé et sans justification dans le contexte) le flou restait total.

On n'osera pas sérieusement croire ou « gloser » qu'ils doubleront l'année prochaine sauf à penser qu'il s'agit là d'une volonté délibérée de la DG de pousser le camion douane dans le fossé ?

Evolutions en matière de gestion budgétaire de la DI:

Encore une fois la DI est pilote en la matière ...

Le budget est désormais calculé au plus près des besoins de chaque service donc par groupe de budgétisation à justifier dès le 1er euro avec mise en place d'indicateurs de coût des services et systèmes de calcul de moyenne de consommation ramenée par agent.

Au final, le budget 2009 (DI) est de 3M d'€ environ, 42% pour les charges du parc immobilier, 12% pour l'informatique et bureautique et 17% pour les charges de fonctionnement courant tout cela sans rallonge possible en cours de parcours...

Approbation du document unique de la DI

Moyens des services :

Annonce du remplacement de tous les VCR (véhicules contrôle routier) de plus de 5 ans de la DI en 2010.

Compte-rendu CTPS/DR

Le vin jusqu'à la lie ...

Réunis ce jour à 14 heures pour neufs points à l'ordre du jour, et après lectures de nos déclarations liminaires l'ensemble des organisations syndicales n'ont pu que constater l'ampleur du fossé et des dérives qui s'installent dans la conception même de ce que doit-être le dialogue entre deux personnes censées:

Nous ne signerons pas de chèque en blanc...

Aucun document préparatoire chiffré, même sommairement, concernant la réforme VICI, alors même que le modèle retenu à Montpellier risque de s'exporter dans toute la France viticole.

Or partout les agents VITI ne peuvent plus recevoir correctement le public face à l'afflux des dossiers et ce en pleine crise et restructuration de la première région viticole française. Et l'on voit déjà poindre les demandes de paris spécial de toute part.

Par contre, si vous voulez du papier, 22 pages concernant la grippe A ... !!!

Votez d'abord je vous dirai comment ca se passe ensuite ...

Nous avons sommé le DR de nous fournir ces documents avant tout examen des points à l'ordre du jour en matière VICI et avons exigé le report du vote à un nouveau CTPS DR afin de les examiner s'ils existent.

Refus du DR sous divers prétextes fallacieux c'est le « plan de marche » la « dynamique de toute l'administration » cette réforme VITI est dans le « planning général de travail » et de la mise en place des effectifs de référence ... on verra après pour le contenu et l'organisation des VICI....

La VITI est donc bien la variable d'ajustement de la réforme du dédouanement en terme d'effectifs sans recherche de cohérence véritable.

De qui se moque-t'on...?

Comment prendre position par exemple sur le transfert d'activité CI de Sète entre Béziers et Montpellier sur la base d'un compte rendu très sommaire de 2 pages et demi concernant un groupe de travail du 27 octobre dernier, purement administratif. Document qui nous apprend d'ailleurs sans rire que: « les chiffres fournis par le secrétariat général ne sont pas suffisants pour déterminer la charge de travail et les modalités de transfert des activités CI » et « les éléments suivants sont à préparer pour la prochaine rencontre du groupe de travail: nombre d'adhérents, superficie, surfaces, nombre d'EA, cave COOP , négociants.... » et j'en passe, soit 15 points fondamentaux préalables à toute discussion et dialogue social qui auraient du être communiqués depuis au moins un an.

La « glose » la meilleure étant aussi la plus courte ...

Une suspension de séance a été décidée et, après une ultime tentative du DR de communiquer en séance un hypothétique tableau de charge de travail (comme quoi il existerait bien ???) pour nous amener au vote il a été unanimement décidé de quitter la salle à 14 heures 30.

Chauffage à tous les étages :

Profitant de notre présence dans les locaux il a été gaillardement décidé d'aller vérifier deux étages plus haut pour voir si la raison et le bon sens étaient proportionnels aux nombres de marches à gravir...

Manifestement un peu plus...

Nous voici donc dans le bureau du DI pour une audience improvisée où le DI, manifestement plus gêné par la tournure des événements, n'a pu que rappeler le calendrier et la démarche imposés par la DG.

Nous lui avons réaffirmé l'impossibilité de dialoguer dans les conditions actuelles et notamment lorsqu'il sera question dans un futur CTPS DI de traiter la question des effectifs des services VICI sans véritablement débattre de la charge de travail et des modalités de transfert des activités CI en particulier à Béziers et Montpellier...

Dont acte.

Il est tout de même important de rappeler que, tant en ce qui concerne le CTPS/DI que le CTPS/DR, ces réunions résultent d'une 2ème convocation ... les organisations syndicales ayant unitairement boycotté les 1ères réunions.

Preuve, s'il en était encore nécessaire, du peu de cas que peuvent faire les directeurs des personnels et de leurs conditions de travail.

et



Extrait du discours d'ouverture du 49ème Congrès de la CGT

prononcé par Bernard Thibault le 7 décembre 2009 à Nantes

(...) Troisième initiative, **une campagne pour la promotion des services publics.**

La situation des services publics nécessite également de passer à l'offensive. La CGT s'est efforcée de défendre le service public partout où il a été attaqué, de l'énergie à la poste, en passant par les hôpitaux, la SNCF, l'éducation, l'équipement, **les finances**, dans l'audiovisuel et la culture...

Les actions par secteur ont été souvent, unitaires, puissantes, à l'initiative de nos syndicats. Mais elles n'ont pas réussi à converger ni entre elles ni avec d'autres rendez-vous revendicatifs des salariés du secteur privé. D'où un sentiment d'isolement dont se sont fait l'écho plusieurs organisations.

Il n'est pas question de fuir devant ce constat d'autant que de nouvelles attaques se profilent. Les politiques libérales divisent. Nous avons besoin de travailler ensemble à un mouvement qui affirmerait mieux les solidarités entre salariés du privé, agents publics et fonctionnaires. Salaires, retraites, conditions de travail, emplois, libertés syndicales sont bien sûr des thèmes revendicatifs communs.

La défense du service public et la bataille pour des améliorations qu'attendent les usagers, fait aussi partie de cette construction.

L'exemple de la votation citoyenne contre la privatisation de la poste témoigne que l'on peut faire intervenir agents publics et usagers sur ces enjeux en innovant quant aux modes d'expression.

Le rôle de l'État, de la puissance publique est un enjeu revendicatif en lui même. Nous en avons débattu à Lille. La discussion avait permis de souligner l'importance de « l'intérêt général » face aux logiques de la rentabilité lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins sociaux essentiels ou de déterminer une stratégie de développement pour le pays. C'est ce qui fonde la légitimité de l'action publique par rapport aux choix privés. La crise, qui traduit l'échec de « l'autorégulation » du système financier capitaliste nous donne raison.

Le MEDEF et les gouvernements successifs n'ont eu de cesse que de réduire les dépenses nécessaires pour le fonctionnement des services publics.

Éric WOERTH, le Ministre des comptes publics, annonce **une nouvelle phase de restriction.** Nous nous battons **contre les suppressions d'emplois publics.** Nous avons précisé l'objectif de « **réappropriation publique** ». Nous avançons l'idée de « **pôles publics** » dans différents secteurs : la banque et la finance, la défense, l'énergie ... Par contre, nous sommes plus en difficulté face aux **restructurations administratives** qui ont pourtant des conséquences lourdes sur les services rendus aux usagers et sur l'exercice des missions.

Il y a aussi la question des **garanties statutaires.** Elle est tout aussi importante pour l'exercice des **missions publiques.** Il faut dénoncer une situation insupportable qui dévalorise la fonction publique. L'État est le plus grand employeur de main d'œuvre précaire. Il paie mal ses agents. Plus grave, il a commencé à porter atteinte aux principes des garanties statutaires qui sont pourtant la contrepartie des obligations spécifiques imposées aux personnels.

Nous ne le laisserons pas les remettre en cause car le fonctionnaire « *doit être considéré comme un homme et non un rouage impersonnel de la machine administrative* » ainsi que le déclarait Maurice Thorez, Ministre d'État, en 1946, en présentant le statut des fonctionnaires devant l'Assemblée Nationale. **Nous ne laisserons pas stigmatiser les fonctionnaires.** Ce n'est pas en effet en diminuant leurs garanties que nous améliorerons celles des autres salariés. Se pose la question de l'action. Pour défendre et promouvoir le service public, la CGT participe à diverses initiatives qui contribuent à poser ces problèmes dans des débats publics. Mais il y a une insuffisance d'action syndicale, si possible unitaire, sur ces thèmes. Nous ne voulons pas en rester là. A l'image de ce que nous avons été capables de mener pour l'avenir de l'industrie, nous pourrions engager une campagne de haut niveau pour l'avenir des services publics qui impliquerait l'ensemble des organisations de la CGT. (...)

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

Nom :

Prénom :

☐ prendre contact

Service :

Indice :

☐ me syndiquer

Adresse :

Ville :

Telephone :

Signature :

Bulletin à renvoyer à :

SNAD-CGT - Local Syndical -244 rue Marcel Pellissier - 30021 NIMES CEDEX 1

snad@snad-cgt-montpellier.org